



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
LIMITEE

E/CN.4/Sub.2/1996/L.56  
28 août 1996

Original : FRANCAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Sous-Commission de la lutte contre  
les mesures discriminatoires et  
de la protection des minorités  
Quarante-huitième session  
Point 10 de l'ordre du jour

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ET  
LES DROITS DE L'HOMME DES DETENUS

Projet de décision proposé par M. Yimer

1996/... L'administration de la justice et les droits de l'homme  
des détenus

A sa ... séance, le .. août 1996, la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, ayant examiné le rapport final établi par M. Louis Joinet sur la question de l'impunité des auteurs de violations des droits de l'homme (civils et politiques) (E/CN.4/Sub.2/1996/18), a décidé, sans procéder à un vote, de demander au Rapporteur spécial de lui soumettre à sa quarante-neuvième session, en tenant compte des commentaires et des observations recueillis, une version révisée de l'ensemble de principes pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité contenu dans l'annexe I du rapport final.

-----